



LA FEUILLE DE L'AMICALE

des ANCIENS ELEVES du LYCÉE HORTICOLE "LE GRAND BLOTTEREAU"

34 chemin du Ponceau

44300

NANTES

Numéro 127

Janvier 2012

1. EMPLOI & ENTREPRISES

Rédacteur : André BOSSIERE

Encore cette année, appel est fait par le Lycée pour que des anciens élèves professionnels de l'Horticulture et des acteurs du monde professionnel horticole viennent transmettre leurs expériences aux élèves actuels.

Les anciens du Grand Blottereau, membre de l'Amicale ou non sont fortement participants de cette action d'insertion animée depuis des années par Christian Chéreau.

Traditionnellement fixée en janvier, elle vient d'avoir lieu et il semble intéressant de la poursuivre dans notre Feuille de chou mensuelle.

Aussi, une recherche rapide a permis de tracer quelques contours des perspectives futures en matière d'emploi et d'implication du monde professionnel pour construire un réel avenir professionnel aux plus jeunes.

Pour lancer la réflexion, des questions se posent : Quelle est la place du jardin, plus généralement de l'espace vert dans les priorités des citoyens? Les filières paysage et végétal ont-elles un avenir au cœur de nos cités? Quelles structures réfléchissent à toutes ces problématiques et sont d'influents forces de propositions par rapport aux décideurs ?

Sans apporter des réponses complètes sur ces sujets, il semble que des structures ou organismes professionnels se sont déjà chargés de faire des états des lieux, d'ébaucher des hypothèses et de tracer des perspectives d'avenir pour la profession.

Parmi ces structures: Val'hor regroupe les professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage dans les secteurs de la production, de la distribution, du commerce horticole, du paysage et du jardin. Au sein de Val'hor, c'est la Commission des Métiers du Paysage (la Comep) qui est chargée d'étudier, de proposer et de mettre en œuvre les orientations de l'interprofession spécifiques à la

filière paysage.

Elle est composée des représentants de quatre familles professionnelles :

- la Fédération Française du Paysage (FFP)
- la Fédération Nationale des Producteurs de - l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP),
- l'Union française des semenciers (UFS)
- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP)

Interprofession du paysage et du végétal en France, Val'hor regroupe une chaîne d'acteurs indissociables, au service des projets paysagers publics ou privés :

- le paysagiste concepteur, maître d'œuvre du paysage
- le producteur, pépiniériste ou horticulteur, qui garantit la qualité et la diversité des productions végétales
- l'entrepreneur, metteur en scène du paysage

La filière paysage et végétal est l'un des moteurs de la « croissance verte ».

Sur 10 emplois créés, 8 sont des CDI, 9 sont à temps plein. Des emplois en milieu rural et urbain, «jeunes» (une moyenne d'âge de 34 ans), qui ne sont que peu délocalisables.

Plus de 15000 emplois en solde net ont été créés en dix ans. Mais les besoins sont toujours aussi importants. Pour renforcer son excellence, transmettre des savoir-faire inestimables et répondre à la demande, la filière s'est engagée aux côtés des pouvoirs publics dans une dynamique de formation initiale et continue.

À travers Val'hor, elle agit par ailleurs pour la formation des jeunes. En 2009, [le site tonavenirenvert.com](http://le.site.tonavenirenvert.com) a été lancé afin de présenter l'ensemble des métiers et formations de la filière, et d'y attirer les jeunes.

Aujourd'hui, signe d'évolutions dues à la prise en compte des démarches environnementales, écologiques, à des attitudes citoyennes plus responsables vis-à-vis de ce qui nous entoure, les

DANS CE NUMERO

1	Emploi et Entreprises
---	-----------------------

sondages montrent que 4 français sur 5 attachent une importance à leur environnement en milieu urbain, et plus de trois sur cinq en milieu rural.

Ce qui se traduit dans un bon nombre d'études dont celle réalisée pour Plante & Cité en 2010 par le Docteur Sandrine Manuset, sociologue de l'environnement qui définit ainsi les bienfaits du végétal en ville sur le bien-être et la santé humaine :

- Augmenter l'activité physique des plus fragiles (enfants, personnes âgées, malades)
 - Favoriser l'usage des déplacements doux au quotidien par les citoyens
- Répondre aux attentes de loisirs, de détente et de nature des habitants
 - Diminuer l'état de stress et d'angoisse des citoyens
- Soutenir la cohésion sociale et la rencontre des habitants
 - Réguler et apaiser les relations entre les personnes
- Augmenter l'attractivité et la qualité du cadre de vie
 - Donner plus de valeur au foncier et à l'immobilier
- Éduquer à la biodiversité
 - Participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air

Tout ces aspects sont analysés et pris en compte pour définir, élaborer, anticiper ce que seront nos espaces verts de demain pour répondre au mieux à des prises en compte de plus en plus importantes de l'environnement non seulement au sens large du terme mais de son propre environnement et de sa qualité de vie.

Le 4 octobre dernier, Val'hor, a officiellement présenté à Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, 70 propositions en vue d'une meilleure intégration du végétal aux espaces de vie.

Ces propositions sont le fruit de deux ans de travaux et d'auditions menés par le Cercle Cité Verte. Cité Verte est une démarche citoyenne, européenne, qui vise à faire de la cité, entendue comme lieu de vie, un espace de mieux vivre, où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville assurent aux citoyens des bienfaits en terme de qualité de vie, de santé, de développement du lien social et de protection environnementale. Ces bienfaits sont de plus source de valeur économique, de bénéfices écologiques et de dimension patrimoniale.

Cité Verte répond à la demande sociétale d'un vivre ensemble qui participe de choix culturels, et s'inscrit dans une politique de civilisation contemporaine.

Regroupées dans le "Manifeste pour une Cité Verte", cercle de réflexion de l'interprofession, présidé par Erik Orsenna Ecrivain et Académicien, et Dominique Douard, président de Val'hor.

Destinées aux décideurs publics et privés, ces propositions sont exposées à l'ensemble des élus et des collectivités territoriales, dans la lignée du partenariat de travail conclu avec l'Association des Maires de France (AMF).

Ce manifeste et ses 70 propositions téléchargeable sur le site Internet de l'interprofession Val'hor rappelle que :

- Les jardins et les paysages sont des éléments essentiels de nos vies et de nos villes.
- Au cœur du développement économique et social, les jardins comme des paysages réclament des savoirs d'excellence, gages de la croissance verte.
- Il ne sera pas possible d'agir sans la puissance publique, des citoyens, des élus, des professionnels...
- La nécessité de préserver une filière d'excellence.

En résumé et pour conclure sur un chapitre sur lequel nous aurons encore l'occasion de revenir, chapitre qui était à l'origine du redémarrage de l'Amicale en 1993 : celui de l'emploi des jeunes issus des formations horticoles.

Aujourd'hui, une route départementale, un quartier résidentiel, un jardin public, une station d'épuration, des pistes cyclables ne reçoivent plus le même traitement qu'hier.

Paysage et végétal sont partout et sont traités avec les plus grands égards.

Longtemps cantonnés aux plantations d'arbres et de fleurs, souvent éléments d'agrément des projets immobiliers ou d'aménagement, ils sont aujourd'hui pour nos concitoyens, en ville comme à la campagne, synonymes de qualité de vie et de préservation de notre environnement, de valorisation de patrimoine.

Leur utilité sociale, écologique et économique s'impose à nous.

*C'est convaincus que vous faites le choix
d'une profession dynamique, et pleine
d'avenir que nous vous souhaitons une*

Bonne année 2012 !

*Meilleurs vœux à toutes les équipes
administrative et enseignante et aux acteurs
bénévoles qui font aussi la vie et la qualité
d'un établissement à structure associative.*